



## Avis

### ELECTIONS LEGISLATIVES DU 08 OCTOBRE 2023

### Vote par correspondance

Tout électeur, qui sera dans l'impossibilité de participer aux élections législatives du 08 octobre 2023, peut s'inscrire au vote par correspondance entre le **17 juillet 2023** et le **13 septembre 2023**. Les demandes d'inscription sont disponibles à la réception, au bureau de population de la Commune de Mersch (bureaux 06 ou 07) ou sur le site internet :

[www.mersch.lu](http://www.mersch.lu)

Pour de plus amples renseignements : [population@mersch.lu](mailto:population@mersch.lu)

Mersch, le 14 juillet 2023  
pr. le collège des bourgmestre et échevins,  
le secrétaire, le bourgmestre,

